



**Réunion à destination des cinq Conseils de quartier**  
**Mercredi 13 mars à 18h30**  
Mairie du 9<sup>e</sup> – salle du Conseil

**La propreté dans le 9<sup>e</sup>**

Intervenants :

- Mélanie JEANNOT, Cheffe de la division de propreté des 9e et 10e arrondissements, Direction de la Propreté et de l'Eau.
- Jean-Baptiste GARDES, adjoint à la Maire en charge de la voirie, de l'accessibilité de l'espace public, de la propreté, de la réduction et de la revalorisation des déchets, du recyclage, du soutien au commerce de proximité, aux PME et à l'emploi.
- Jean-Pierre PLAGNARD, adjoint à la Maire en charge du réseau associatif, de la participation des citoyens à la vie démocratique locale, du logement et du cadre de vie.

# 01

## Organisation de la propreté et de la collecte

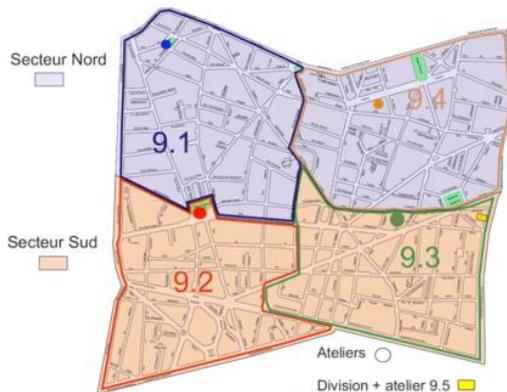
## Organisation de la propreté et de la collecte

Les agents de la division de propreté du 9<sup>e</sup> assurent :

- La collecte des ordures ménagères , le matin, entre 6h10 et 12h tous les jours (sauf le 1<sup>er</sup> mai)
- La collecte des bacs jaunes multi-matériaux , 3 fois par semaine , le matin, entre 6h10 et 12h. (sauf le 1<sup>er</sup> mai)
- Les tâches de nettoyage (balayage manuel, lavage, aspiration mécanique)
- La collecte des objets encombrants
- Le déblaiement du marché Anvers le vendredi soir



## Organisation de la propreté et de la collecte –répartition des équipes



Matin:

- 4 ateliers territoriaux
- 1 atelier engin

Après midi:

- 2 ateliers territoriaux
- 1 atelier engin

Du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre

Une équipe saisonnière

## Organisation de la propreté – moyens mécaniques à disposition



conseil de quartier 13 mars 2024

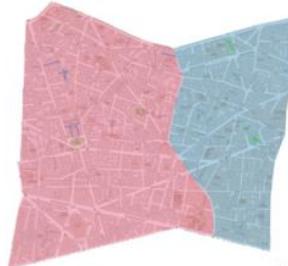
## Organisation de la collecte

La collecte du verre est assurée par l'entreprise Sepur, le mercredi matin.

La collecte des ordures ménagères est assurée 7j/7 de 06h10 à 12h00.

La collecte des multi-matériaux est assurée 3 fois par semaine de 06h10 à 12h00.

### • BAC JAUNE •



● LUNDI - MERCREDI - VENDREDI  
● MARDI - JEUDI - SAMEDI



conseil de quartier 13 mars 2024





## Les Opérations Grandes lessives programmées au 1<sup>er</sup> semestre 2024

12 mars: rue Caumartin  
26 mars: rues Tour d'Auvergne /Rodier  
9 avril : quartier Montyon/Boule Rouge/Sainte Cécile  
23 avril: quartier Clauzel/Navarin/Henri Monnier  
7 mai : rue Richer /Cité Trévis  
21 mai :rues Delta /Dunkerque/Lentonnet/Thimonnier/Pétrelle  
4 juin: rues Victor Massé /Douai



conseil de quartier 13 mars 2024

### La mise en place de deux responsables de quartier

Depuis octobre 2021, Vincent CHETOUANI est responsable de quartier sur le secteur Anvers/Montholon, puis sur un deuxième quartier à partir de mai 2022 sur le quartier Pigalle /Martyrs

Depuis mars 2024, M.CHETOUANI est responsable de quartier sur le secteur Faubourg Montmartre.

Rappels des missions de la responsable de quartier:

- Signaler toutes les anomalies relevées sur l'espace public
- Activer et suivre la résolution des signalements effectués
- Améliorer la programmation des opérations de nettoyage et de collecte sur l'espace public , en étant au plus près du terrain.
- Remonter les difficultés rencontrées lors de la mise en place de nouveaux aménagements et mobiliers urbains .
- Être l'interlocuteur privilégié des usagers de l'espace public, riverains, commerçants...



**En 2023, 6625 signalements DMR**



conseil de quartier 13 mars 2024

## Être plus présents dans l'espace et dans le temps

- Une 2<sup>e</sup> équipe d'urgence propreté
- La création d'une 2<sup>e</sup> équipe de balayeurs d'après midi début 2023



conseil de quartier 13 mars 2024

## Être plus présents dans l'espace et dans le temps

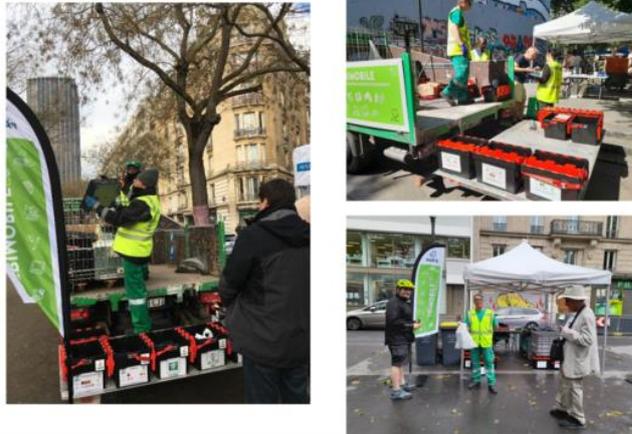
- Décembre 2023 et janvier 2024, un nettoyage de soirée entre 20h et 21h45 dans le secteur des grands magasins, les vendredis et samedis soirs



conseil de quartier 13 mars 2024

## Être plus présents dans l'espace et dans le temps

- Nouveau trimobile à partir d'avril 2024: place d'Anvers, place Adolphe Max



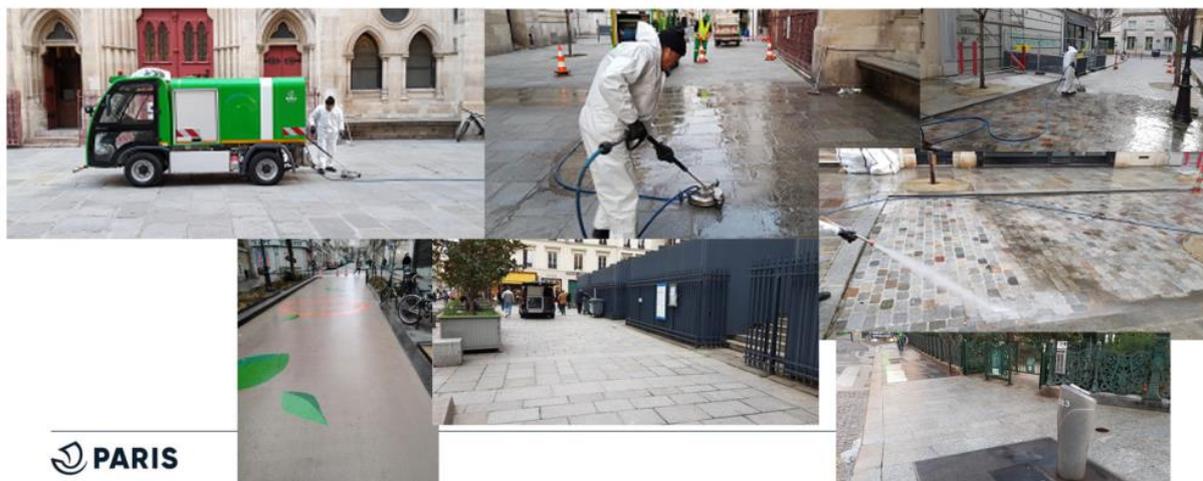
## De nouveaux engins

- Une nouvelle aspiratrice électrique



## De nouveaux engins

- Une nouvelle laveuse décapeuse : rue Milton, square Montholon, rue Bourdaloue, place Sainte Cécile



 PARIS

### Échanges avec les conseillers

**Mégots** => la collecte des mégots des cendriers de rue installés par la Mairie est effectuée par une entreprise d'insertion.

**Rue de Clichy** => une opération de grande lessive sera effectuée une fois les travaux achevés.

**Recyclage des déchets jaunes** => le tri sélectif est fait. Les ordures ménagères vont à l'incinération et les bacs jaunes en centres de tri. En cas de journée de grève, la priorité est donnée à la collecte des bacs jaunes. Pour rappel, la règle est de sortir le bac 1h avant la collecte (en cas de non-respect des horaires il y a un risque de pollution des bacs). Lorsque le tri est mal fait, les agents refusent le bac et le signalent au chauffeur, l'information est ensuite centralisée. Si un immeuble fait l'objet d'un trop grand nombre de refus de bacs, une sensibilisation est faite. V. Chetouani (agent de la DPE et responsable propreté des quartiers Anvers-Montholon, Pigalle-Martyrs et Faubourg Montmartre) a effectué des actions en soirée pour identifier les immeubles qui ne respectent pas les horaires. Des actions de sensibilisation seront effectuées qui éventuellement donneront suite à de la verbalisation.

### Remontées des signalements =>

- via l'application Dans Ma Rue (DMR) ;
- par téléphone 01 53 34 11 11 ;
- pour les conseillers des quartiers Pigalle-Martyrs, Anvers-Montholon et Faubourg Montmartre via Vincent CHETOUANI (le responsable de quartier) à l'adresse [RQ9-1@paris.fr](mailto:RQ9-1@paris.fr) ;
- pour les conseillers des quartiers Opéra-Chaussée d'Antin, Blanche-Trinité : [dpe-stpp-9-10e-communication@paris.fr](mailto:dpe-stpp-9-10e-communication@paris.fr)

Il est aussi possible d'effectuer des marches exploratoires pour identifier d'éventuels lieux ou recoins salis.

**Collecte** => à l'heure près, la collecte s'effectue aux mêmes horaires. Si la rue est collectée en première tournée, il n'y a pas de changement. De manière exceptionnelle, et en raison d'embouteillages ou de

contre temps, l'horaire peut varier, mais avec un delta d'une heure. Globalement les horaires sont respectés et les tournées se terminent à l'heure (il n'y a pas de report l'après-midi).

**Responsabilité des immeubles** => dans le passé, les immeubles et les commerces avaient comme responsabilité la propreté du trottoir au droit de l'immeuble. Ce n'est plus le cas, la responsabilité de la propreté revient à la Ville. Une exception : en hiver, il est demandé aux immeubles et commerces de déneiger.

**Eau** => Eau de Paris est le gestionnaire du réseau d'eau. Cette eau est non potable.

**Période des JOP** => une présence renforcée des équipes est prévue avec l'augmentation des fréquences de collecte.

**Lombricomposteurs** => pour connaître le retour d'expérience des utilisateurs, un questionnaire de satisfaction pourrait leur être envoyé.

**Collecte des déchets alimentaires** => actuellement la collecte est effectuée par les agents de Paris Centre où une expérimentation de collecte en porte à porte est actuellement menée.